



Délibération
INFRASTRUCTURES/JFM

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 6 FEVRIER 2019

REÇU

19 FEV. 2019

Sous-Préfecture
de SAINTES

**2019 - 27 PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS –
DEFINITION DU PERIMETRE OPERATIONNEL DE L'ETUDE**

Président de séance : Monsieur Jean-Philippe MACHON

Etaient présents : 28

Jean-Philippe MACHON, Jean-Pierre ROUDIER, Nelly VEILLET, Françoise BLEYNIE, Frédéric NEVEU, Liliane ARNAUD, Marcel GINOUX, Céline VIOLLET, Dominique ARNAUD, Gérard DESRENTE, Dominique DEREN, Jacques LOUBIERE, Jean ENGELKING, Christian BERTHELOT, Annie TENDRON, Philippe CREACHCADEC, Marie-Line CHEMINADE, Bruno DRAPRON, Nicolas GAZEAU, Caroline AUDOUIN, Claire CHATELAIS, Mélissa TROUVE, Aziz BACHOUR, Erol URAL, Brigitte BERTRAND, Laurence HENRY, Josette GROLEAU, Serge MAUPOUET.

Excusés ayant donné pouvoir : 4

Renée BENCHIMOL-LAURIBE à Serge MAUPOUET, Christian SCHMITT à Nelly VEILLET, Danièle COMBY à Jean-Philippe MACHON, Marylise MOREAU à Jean-Pierre ROUDIER.

Absents excusés : 3

François EHLINGER, Philippe CALLAUD, Brigitte FAVREAU.

Secrétaire de séance : Monsieur Erol URAL

Date de la convocation : 31 janvier 2019

Date d'affichage : 19 FEV. 2019

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les L.2121-29 et L.2143-3,

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté de personnes handicapées, et notamment son article 45,

Vu le décret n° 2006-1657 du 21 décembre 2006 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics,

Vu le décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics,

Vu la délibération n° 2018-21 du Conseil municipal du 13 février 2018 portant sur le lancement de l'étude pour l'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE),

Vu l'analyse spatiale et la concertation menée avec les représentants des associations de personnes à mobilité réduite en avril 2018,



Considérant la nécessité de déterminer le périmètre opérationnel du PAVE permettant de desservir les centralités de la commune et ses différentes fonctions,

Considérant que le périmètre opérationnel du PAVE présente un cheminement piéton continu sur l'ensemble de la commune,

Après consultation de la Commission « Dynamiser » du jeudi 24 janvier 2019,

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur l'approbation du périmètre opérationnel du PAVE, présentant un cheminement piéton continu sur l'ensemble de la commune et permettant de desservir les centralités de la commune et ses différentes fonctions tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité cette proposition.

Pour l'adoption : 32

Contre l'adoption : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

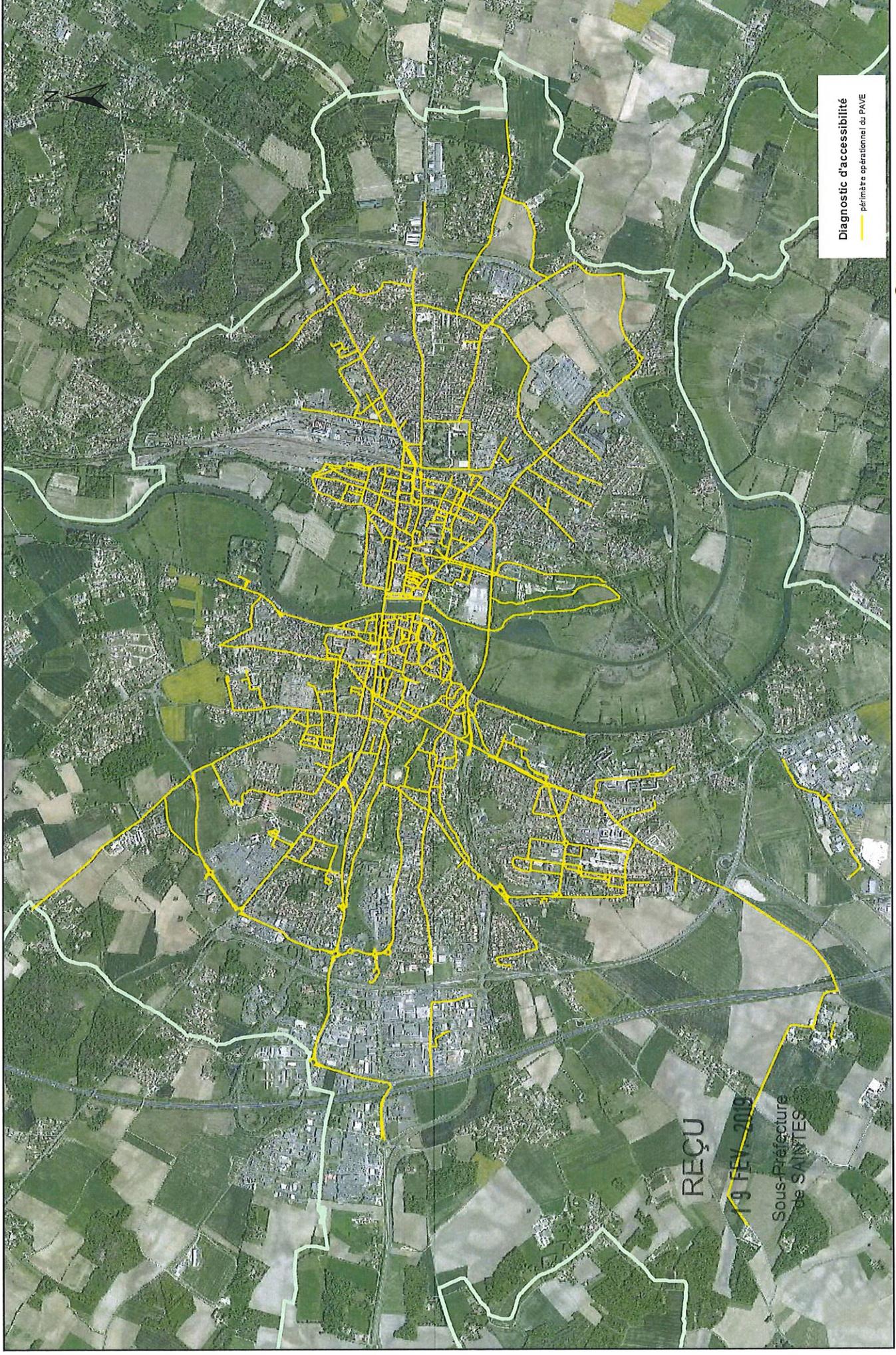
REÇU
19 FEV. 2019
Sous-Préfecture
de SAINTES

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,
Le Maire,



En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Perimetre operationnel a etude au PAVE de la ville de Saintes en 2018 / 2019



Sources cartographiques : données cartographiques et IGN des services de la ville de Saintes
Données issues du relevé GPS réalisé en 2018



Mardi 04 décembre 2018

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics

Comité Technique



REÇU
19 FEV. 2019
Sous-Préfecture
de SAINTES

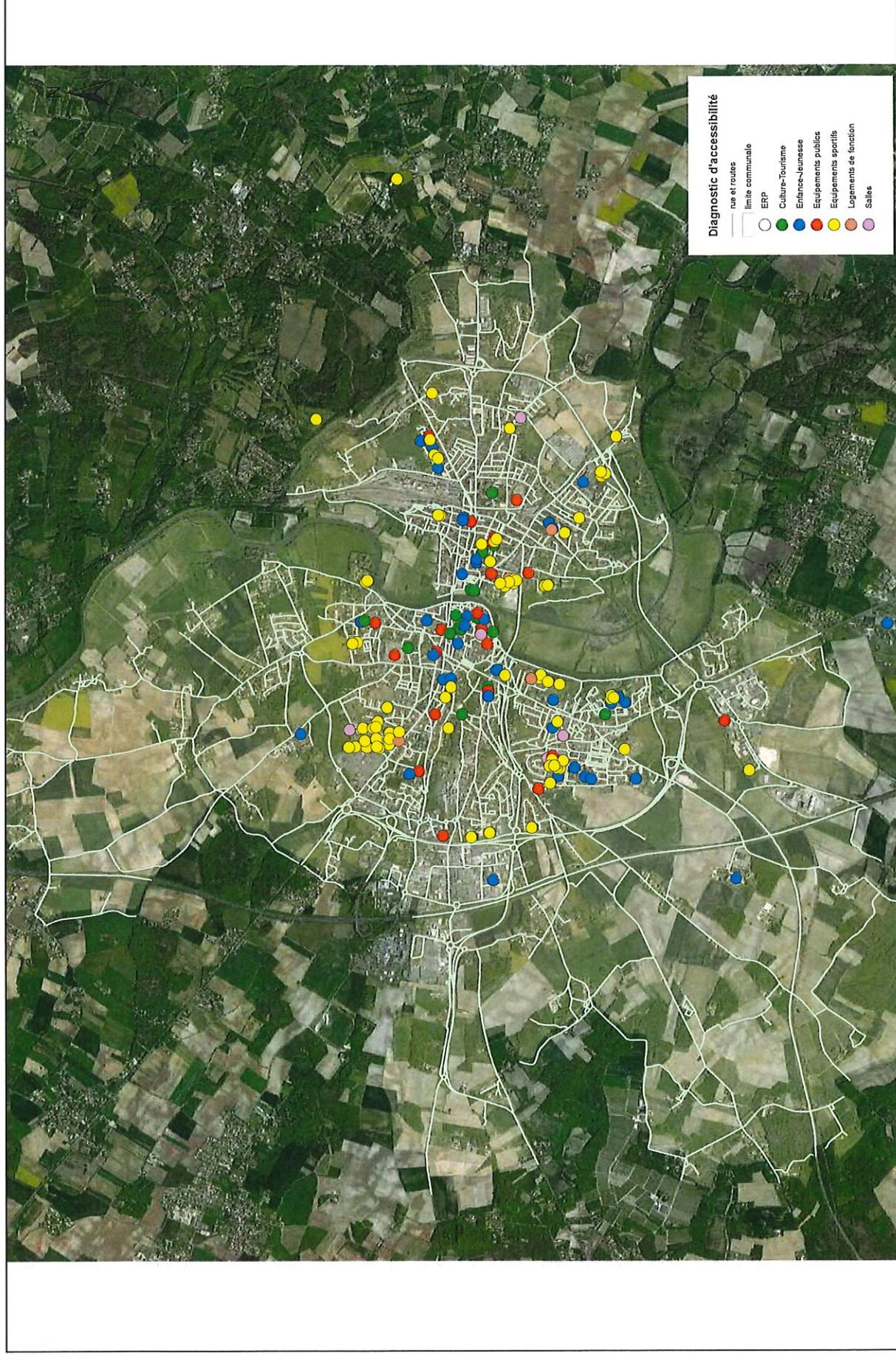
1. Analyse du territoire

Saintes : une polarisation des activités économiques et sociales dans un territoire qui recompose les pratiques de mobilités

Croisement des données :

- Plan global de déplacements de l'agglomération de Saintes de mars 2017
- Ad'AP des ERP 2015
- Ad'AP transport 2015
- Localisation des ERP de la ville
- Localisation des places PMR
- Localisation des zones de circulation particulières

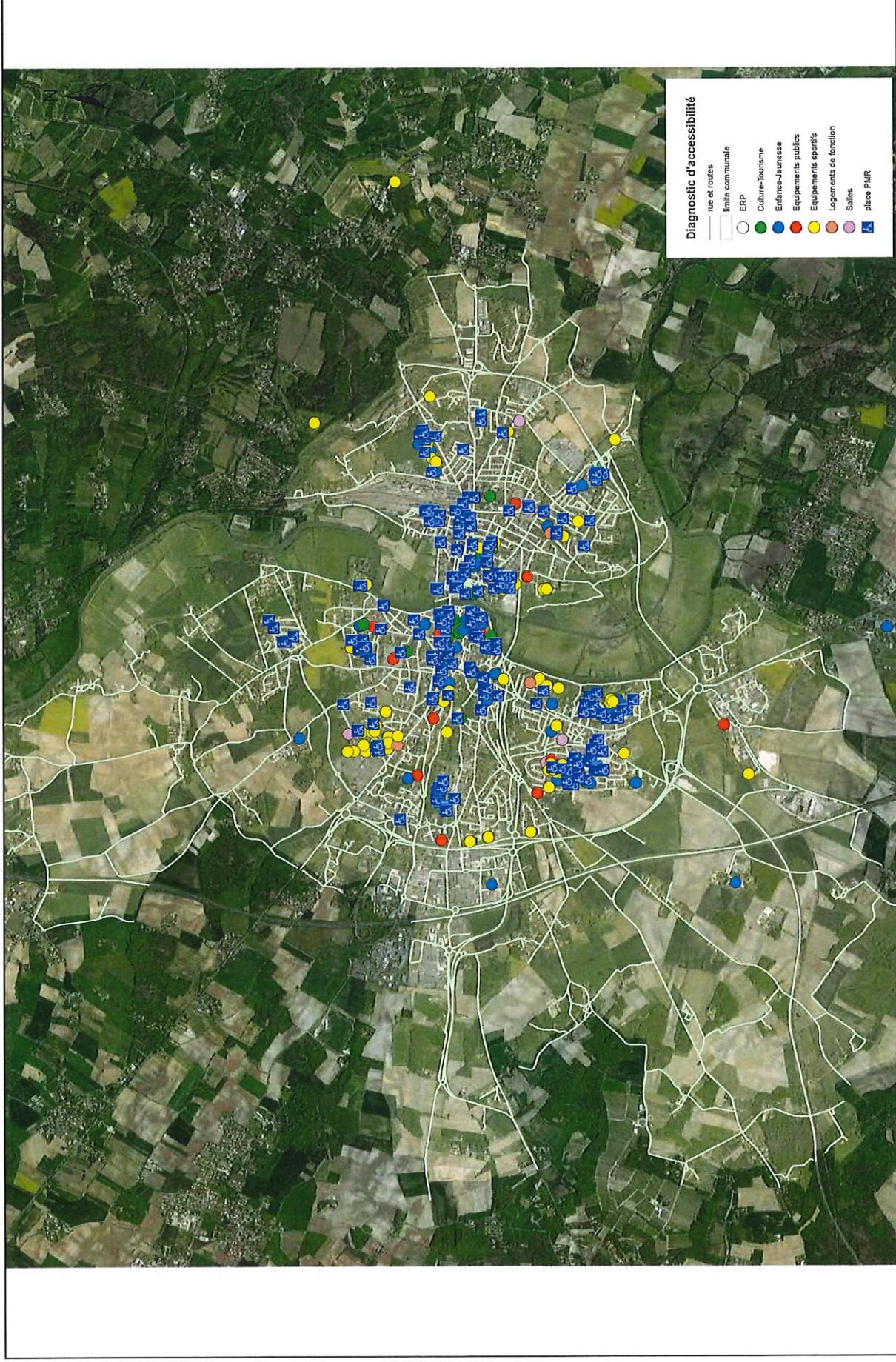
Localisation des ERP de la ville de Saintes



Sources cartographiques : données cartographiques et IGN des services de la ville de Saintes
Données issues du travail de concertation avec les habitants le 17 mai 2018

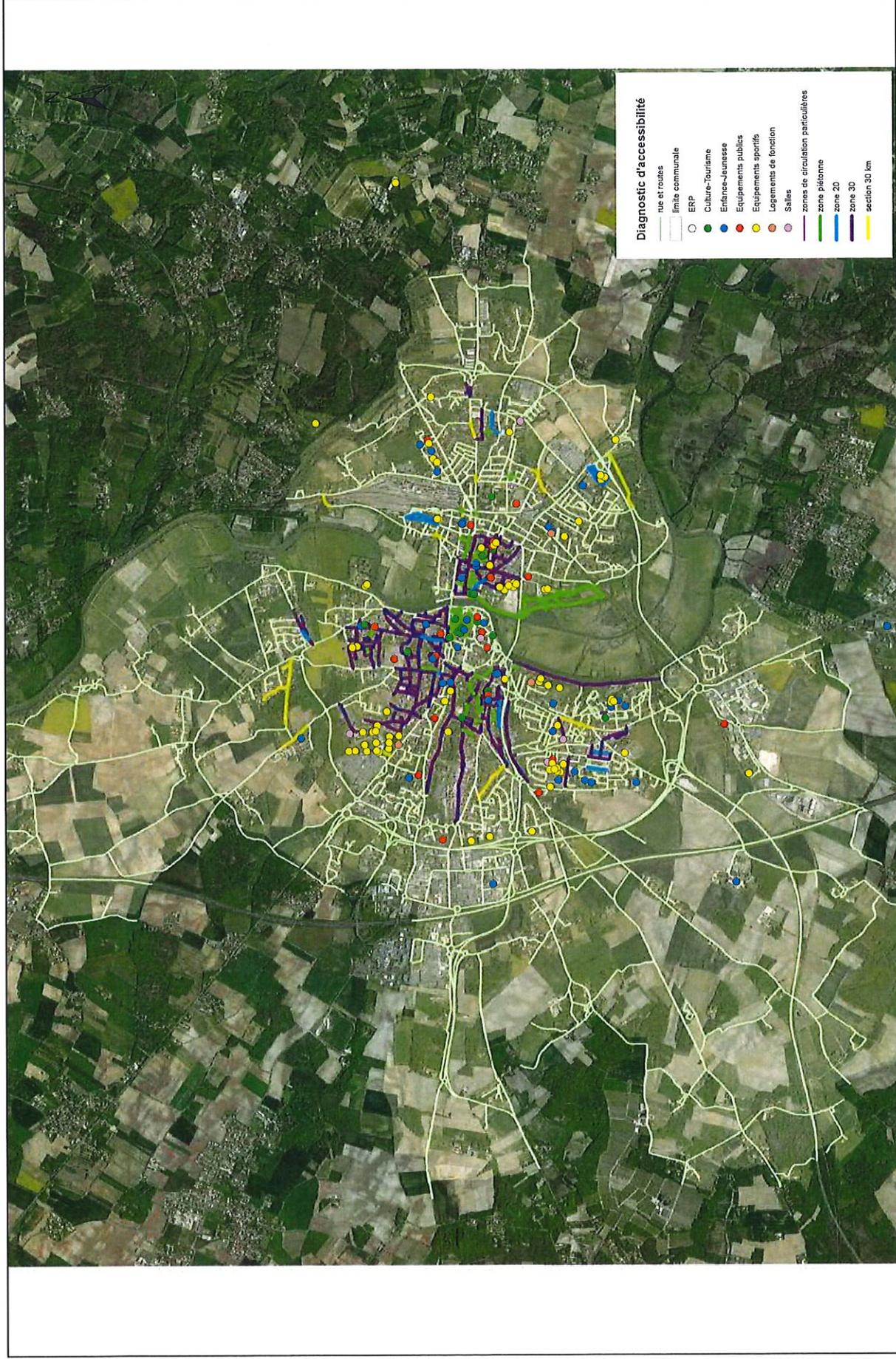


Localisation des 275 places PMR de la ville de Saintes en 2018



Sources cartographiques : données cartographiques et IGN des services de la ville de Saintes
Données issues du travail de concertation avec les habitants le 17 mai 2018

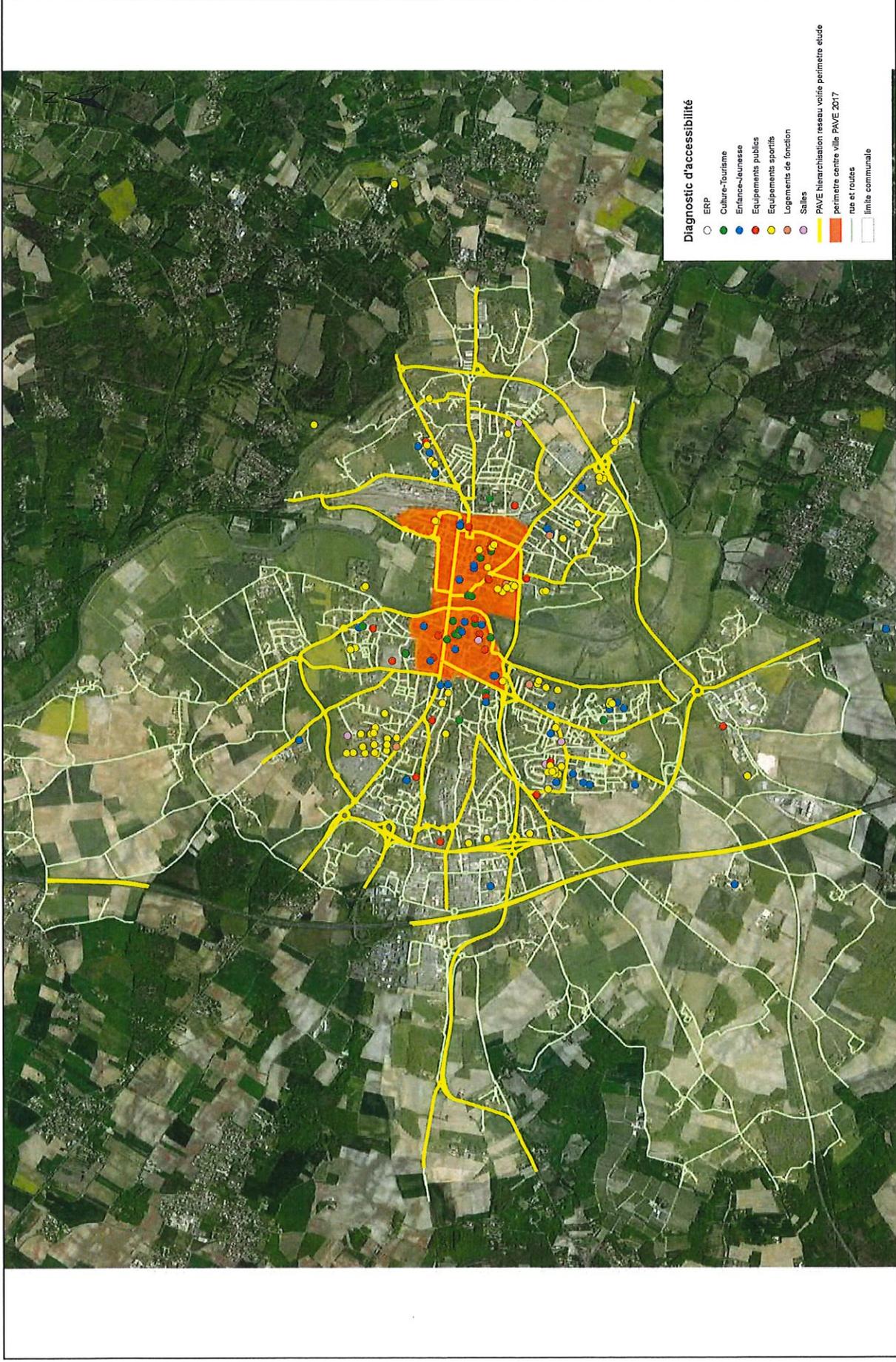
Localisation des zones de circulation particulières de la ville de Saintes en 2018



Sources cartographiques : données cartographiques et IGN des services de la ville de Saintes
Données issues du travail de concertation avec les habitants le 17 mai 2018



Localisation du périmètre d'étude du PAVE par les services de la ville de Saintes 2017



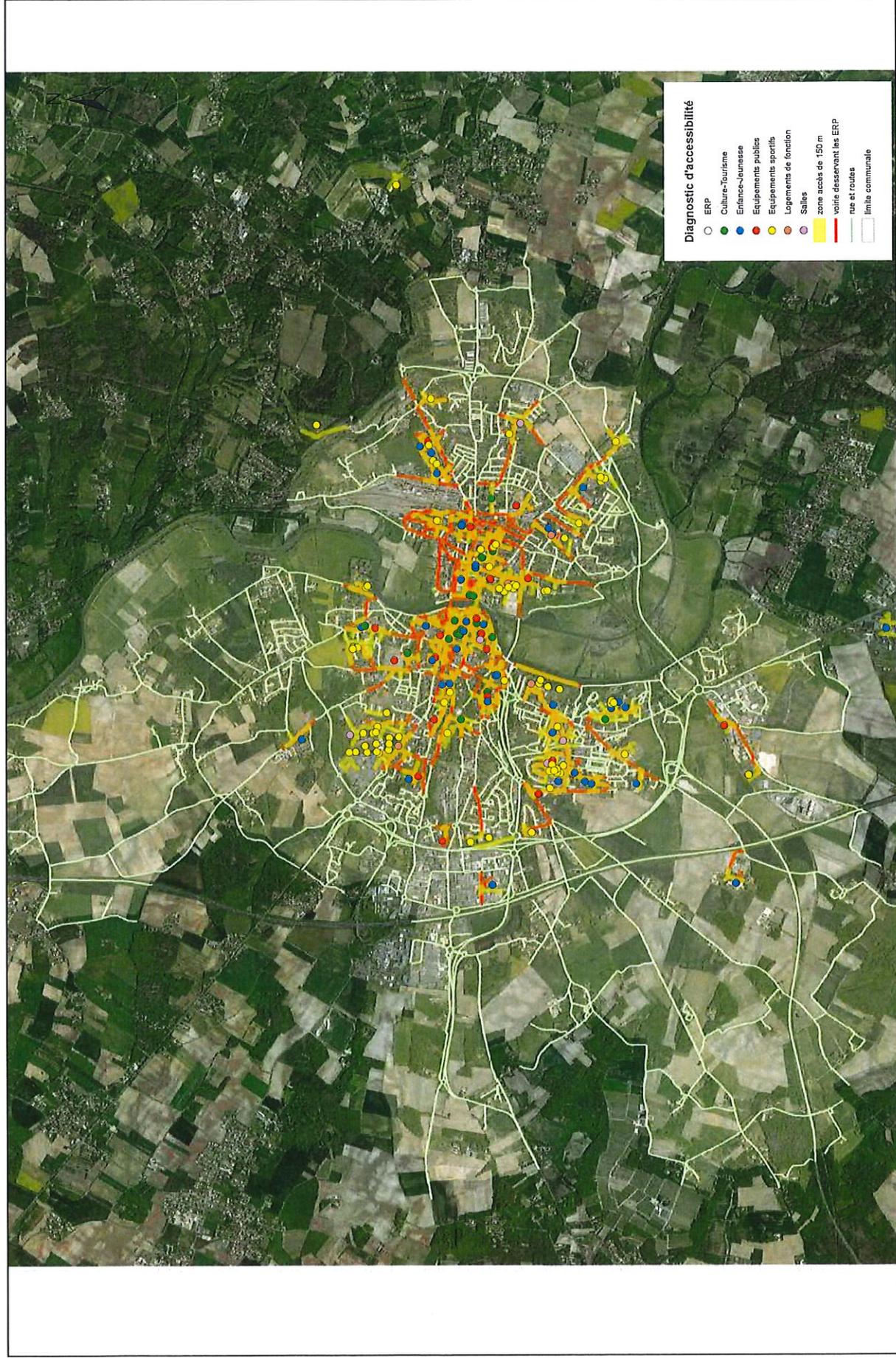
Sources cartographiques : données cartographiques et IGN des services de la ville de Saintes
Données issues du travail de concertation avec les habitants le 17 mai 2018



Accès pour les piétons aux ERP de la ville de Saintes

Afin de déterminer les rues devant être sélectionner dans le périmètre du PAVE une analyse spatiale a été réalisé afin de déterminer l'accès pour les piétons aux ERP dans un rayon de 150 m autour du bâtiment. Ce traitement permet d'identifier environ 78 km de voies.

Localisation des zones d'atteintes de 150 m autour des ERP de la ville de Saintes en 2018



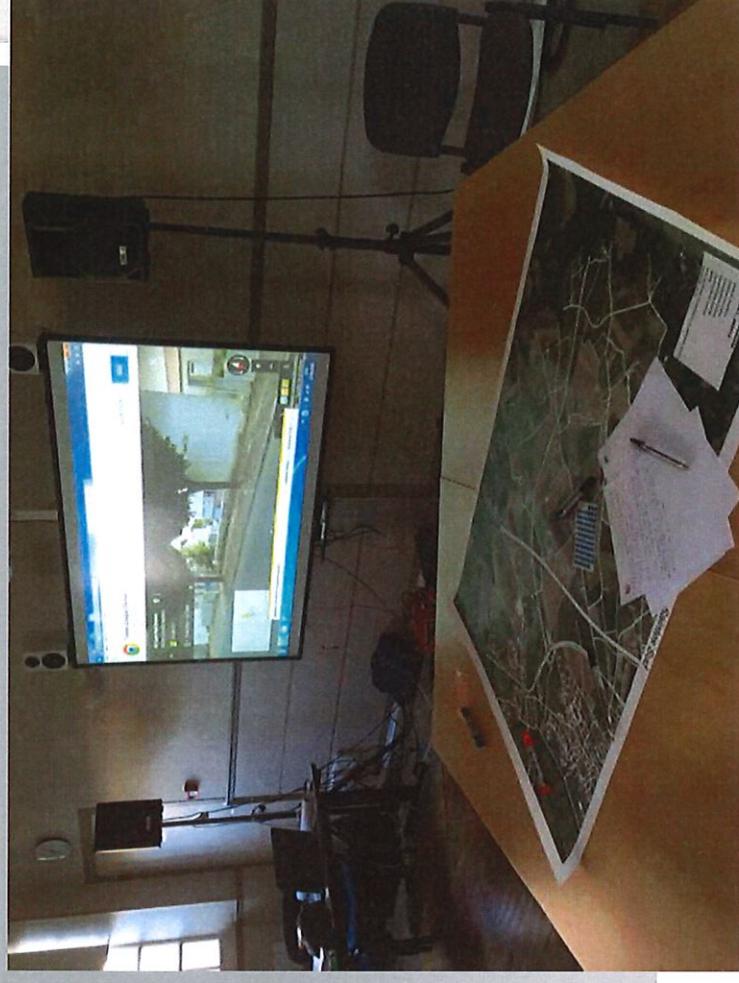
Sources cartographiques : données cartographiques et IGN des services de la ville de Saintes
Données issues du travail de concertation avec les habitants le 17 mai 2018



2. Ateliers de concertation

Démarche de concertation

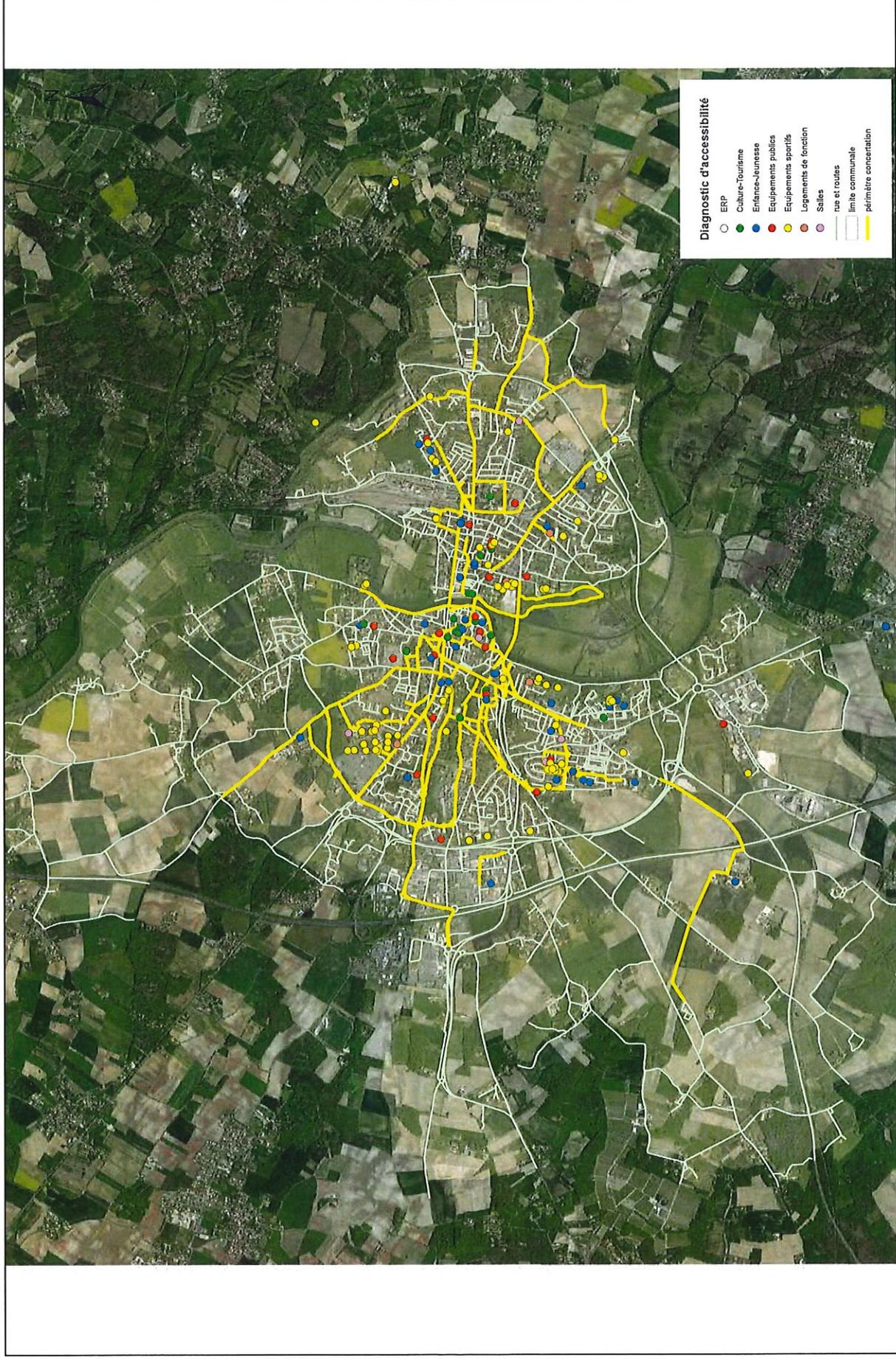
- Mardi 17 avril 2018
- Animation de deux Ateliers de dessin à des moments différents de la journée et qui ont permis d'accueillir pour chacune des sessions une vingtaine de personnes sur des durées de 2h environ
- 5 tables avec des plan représentant des parties de la ville



Démarche de concertation

Un travail de synthèse des commentaires sur une dizaine de plans a permis l'identification d'environ 57 km de voies par les habitants de la ville de Saintes.

Localisation du périmètre d'étude du PAVE par les habitants de la ville de Saintes lors de la concertation en 2018



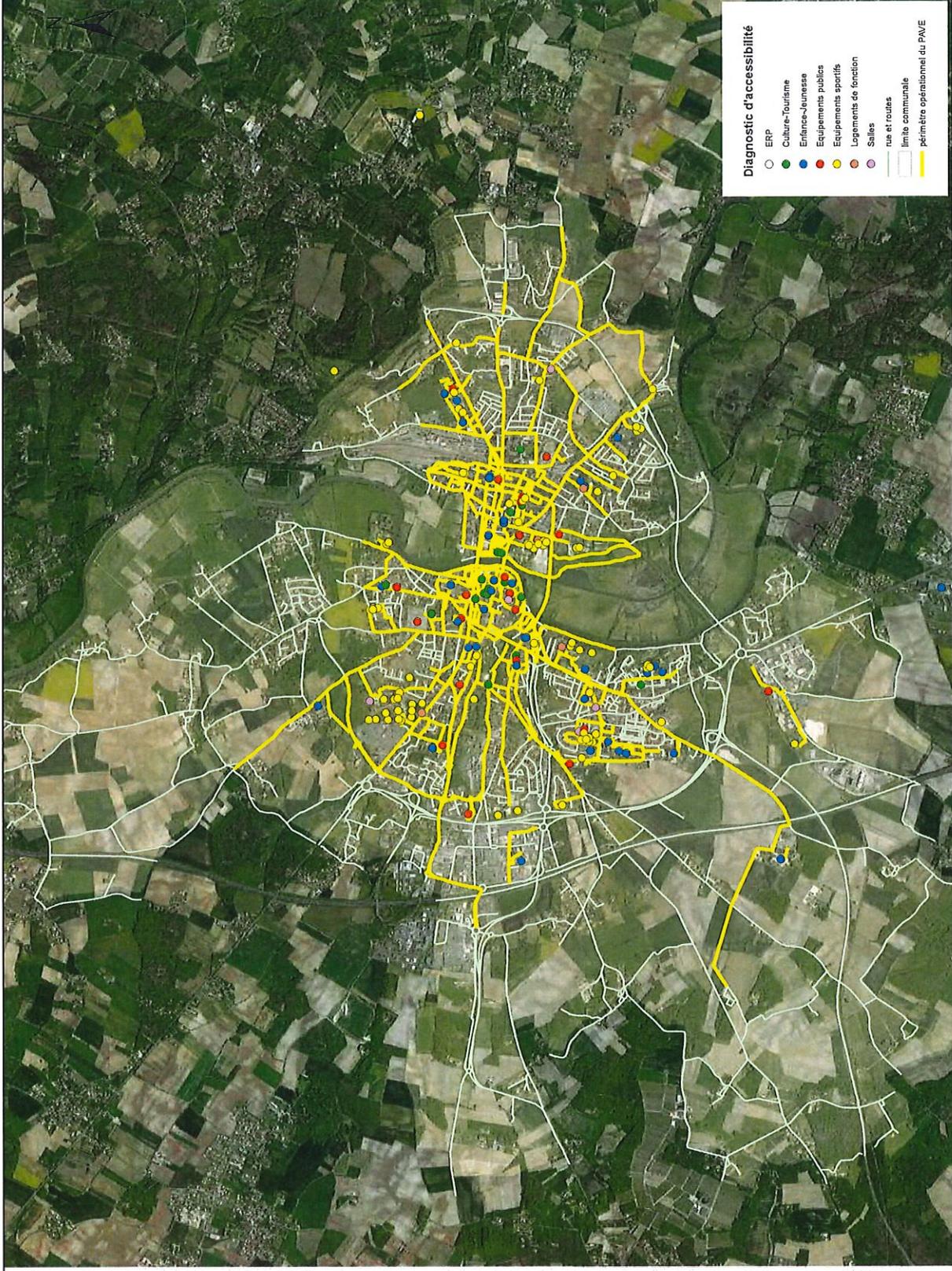
Sources cartographiques : données cartographiques et IGN des services de la ville de Saintes
Données issues du travail de concertation avec les habitants le 17 mai 2018

2. Proposition de périmètre opérationnel pour l'élaboration du PAVE

Synthèse des données pour la définition d'un périmètre opérationnel d'élaboration du PAVE

Le croisement final des données et de la phase de concertation sous formes d'ateliers permet de définir un périmètre opérationnel d'environ 100 km de voies desservant les centralités de la communes et ses différentes fonctions.

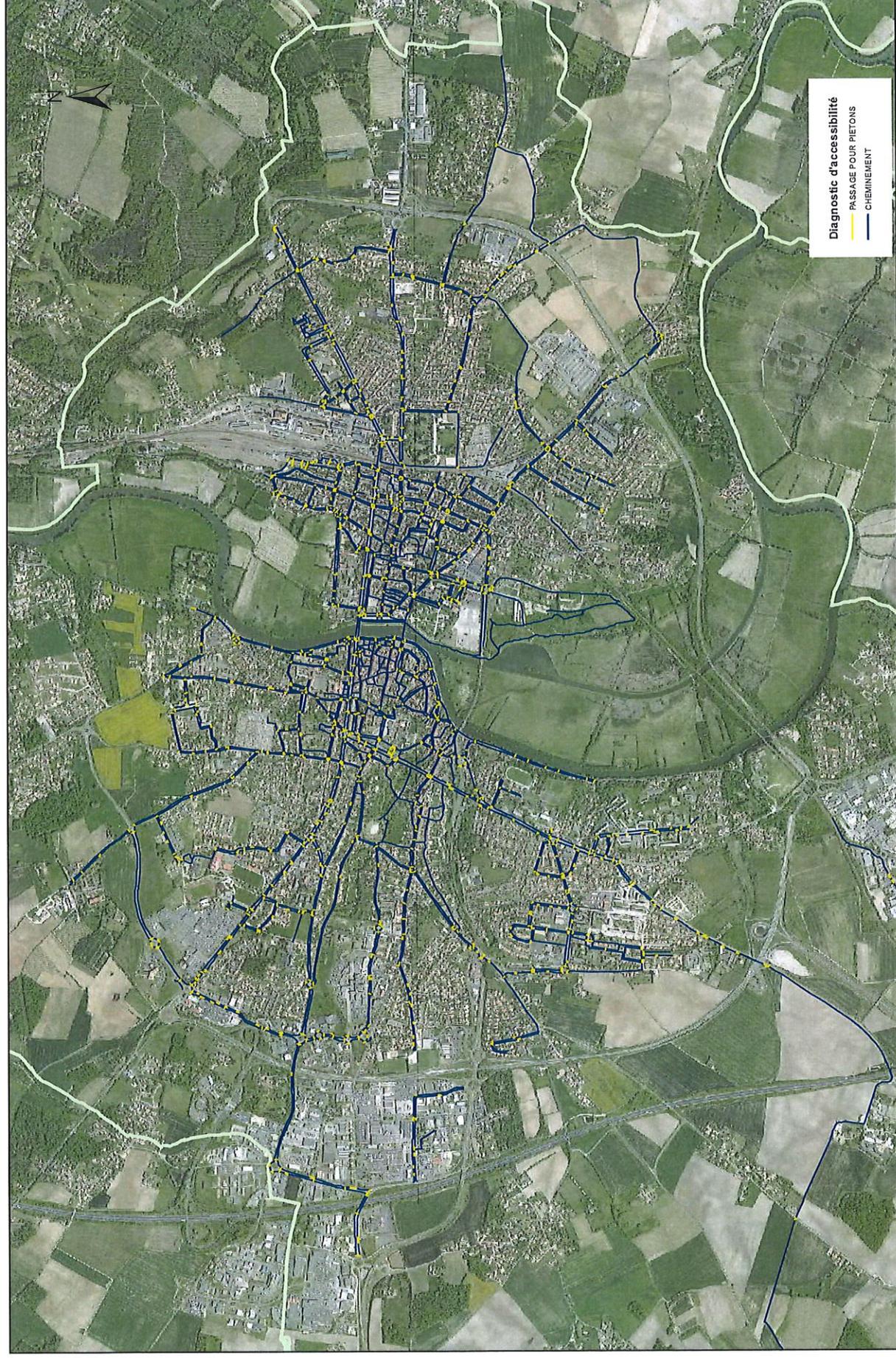
Périmètre opérationnel du PAVE de la ville de Saintes en 2018



Sources cartographiques : données cartographiques et IGN des services de la ville de Saintes
Données issues du travail de concertation avec les habitants le 17 mai 2018



Graph piéton du périmètre opérationnel du PAVE de la ville de Saintes en 2018

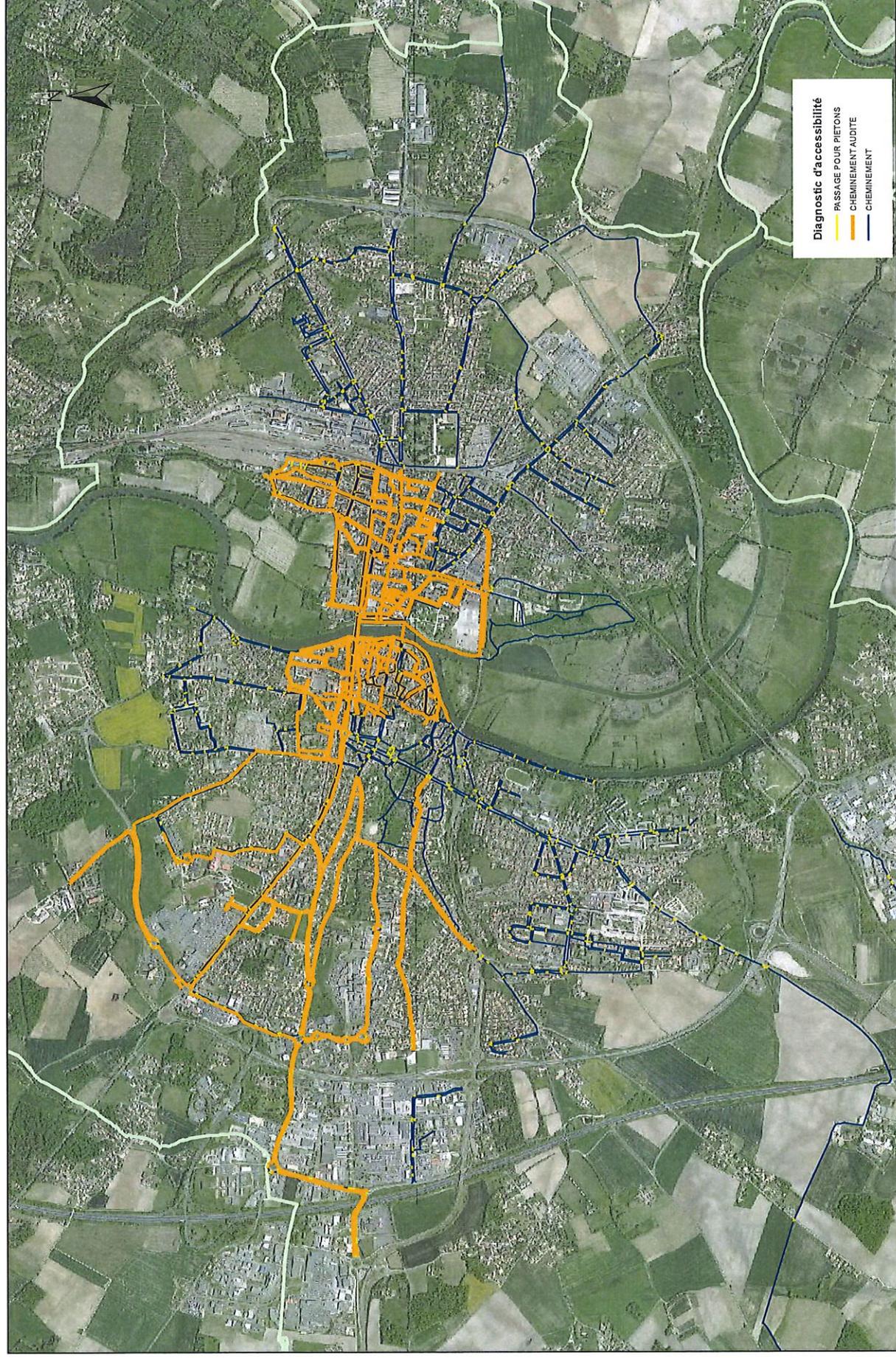


Sources cartographiques : données cartographiques et IGN des services de la ville de Saintes
Données issues du relevé GPS réalisé en 2018



3. Diagnostic d'accessibilité : relevés GPS réalisés sur le terrain en 2018

Cheminements audités dans le cadre du PAVE de la ville de Saintes en 2018

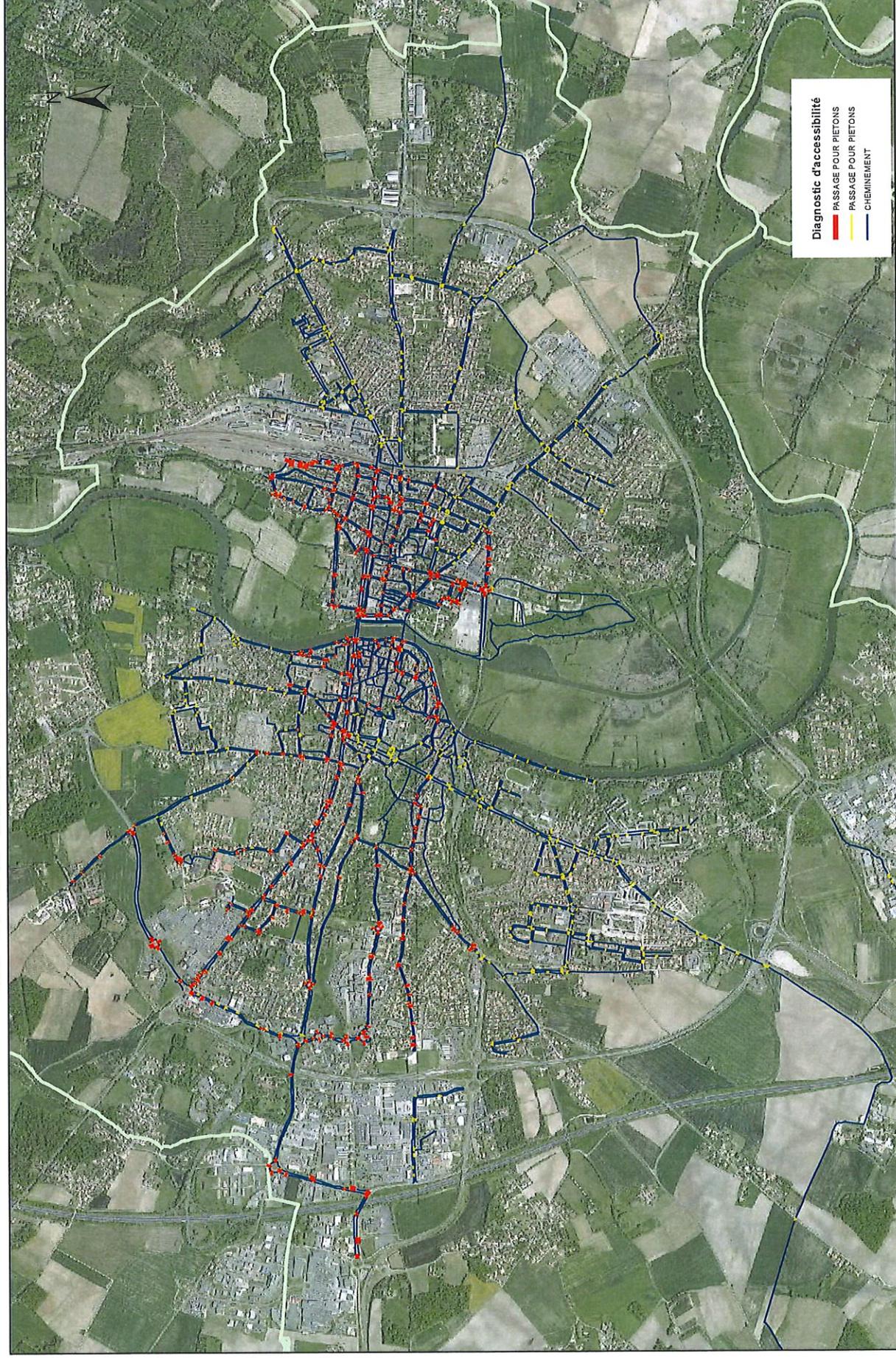


Sources cartographiques : données cartographiques et IGN des services de la ville de Saintes
Données issues du relevé GPS réalisé en 2018

Cheminement



Passages pour piétons audités dans le cadre du PAVE de la ville de Saintes en 2018



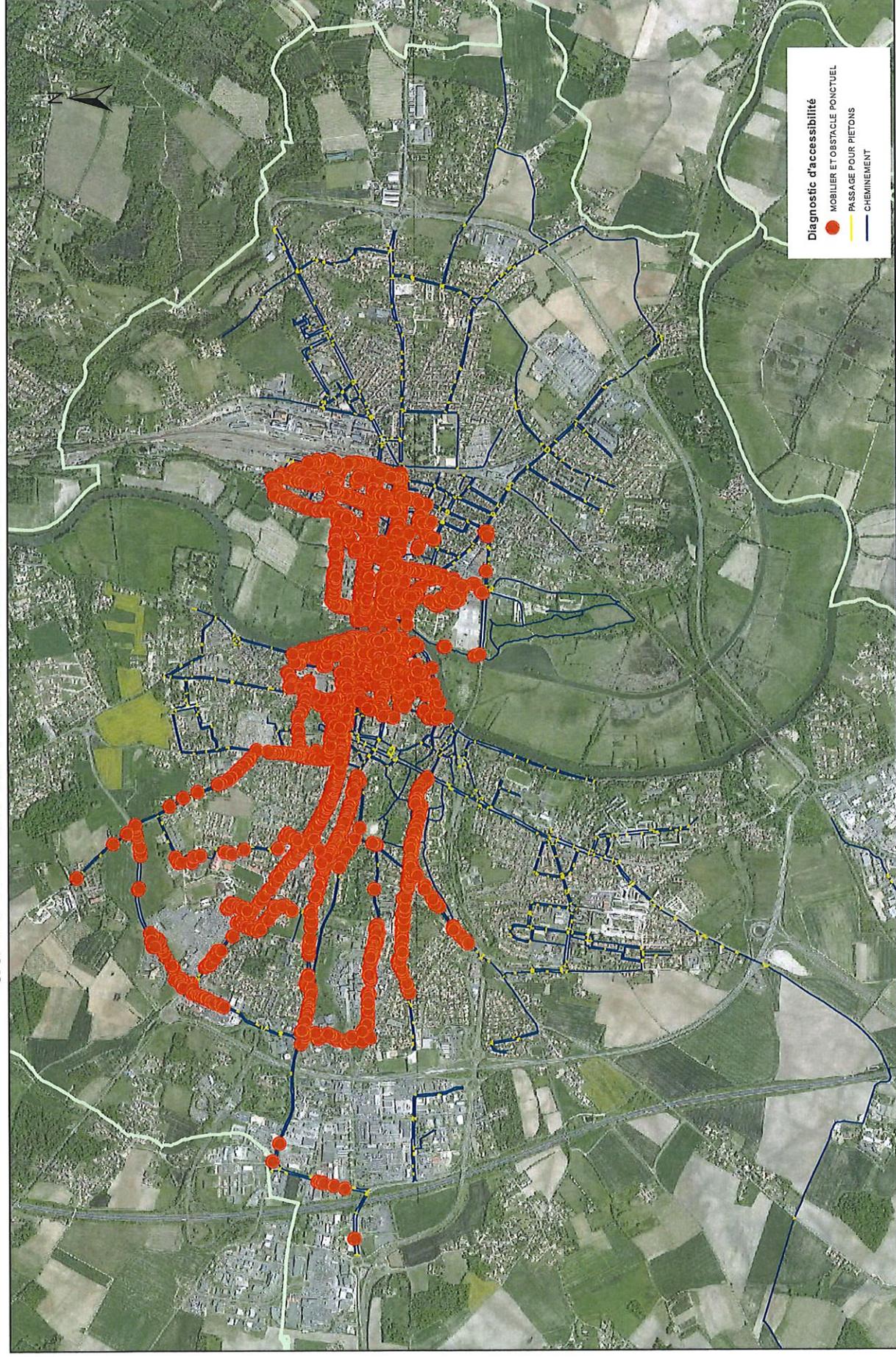
Sources cartographiques : données cartographiques et IGN des services de la ville de Saintes
Données issues du relevé GPS réalisé en 2018



Passage pour piétons



Localisation du mobilier et des obstacles ponctuels audités dans le cadre du PAVE de la ville de Saintes en 2018



Sources cartographiques : données cartographiques et IGN des services de la ville de Saintes
Données issues du relevé GPS réalisé en 2018

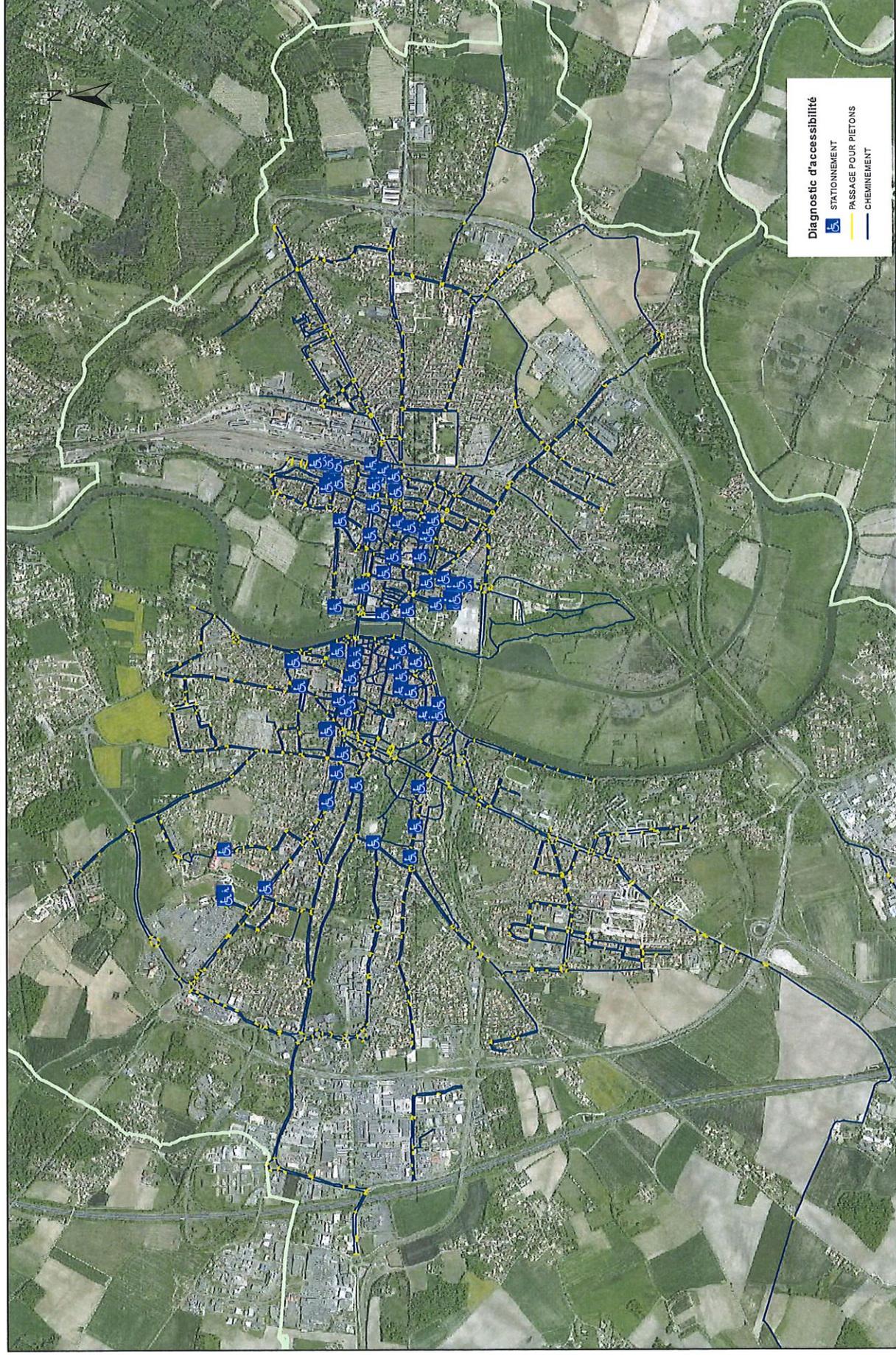


Mobiliers et obstacles ponctuels

2487 obstacles relevés en 2018



Localisation des places de stationnement PMR auditées dans le cadre du PAVE de la ville de Saintes en 2018



Sources cartographiques : données cartographiques et IGN des services de la ville de Saintes
Données issues du relevé GPS réalisé en 2018

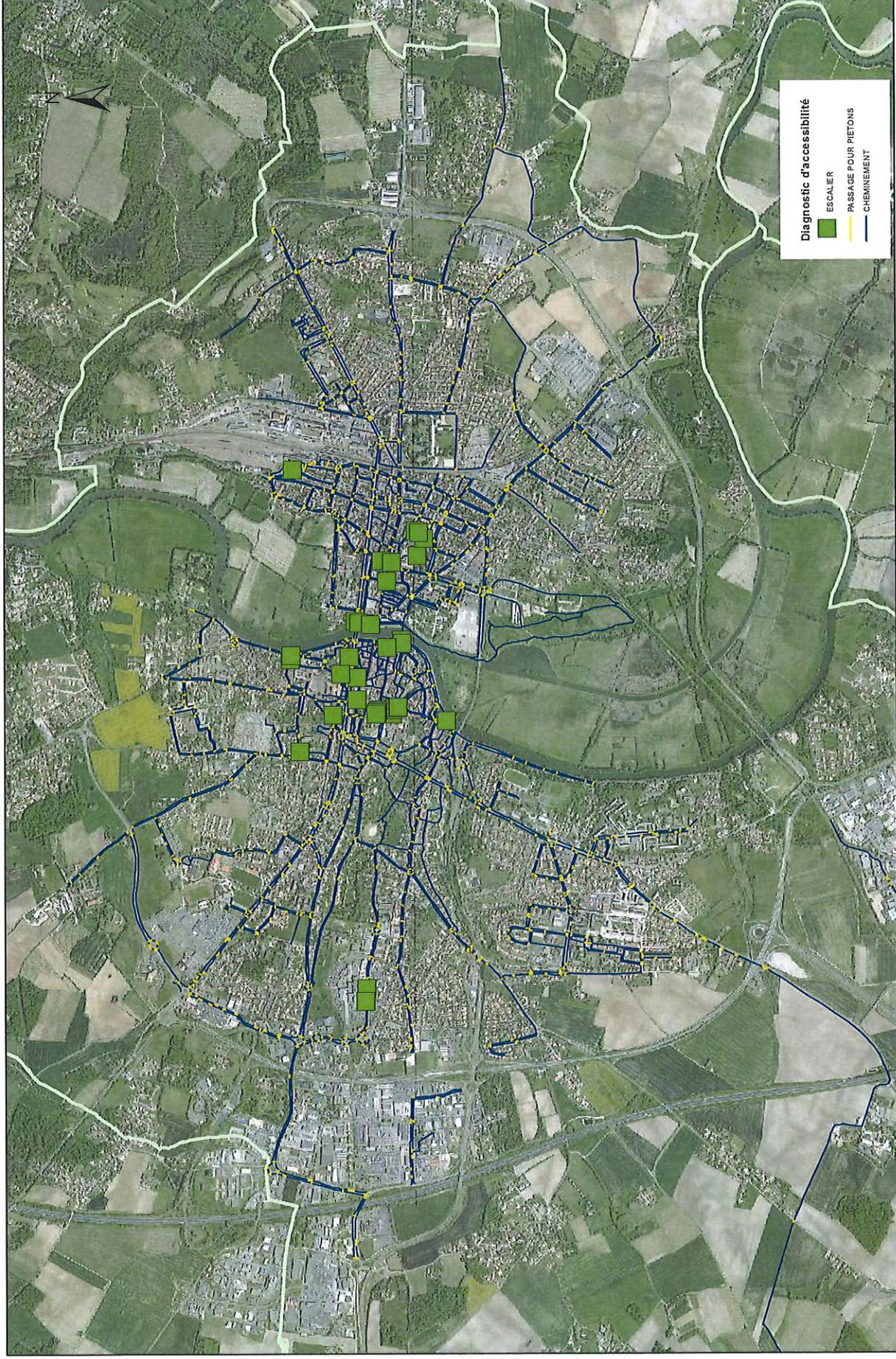


STATIONNEMENT PMR

- 95 places auditées, 1 seule de conforme en 2018
- Des places longitudinales avec des problèmes de signalisation et d'accès entre le trottoir et la place



Localisation des escaliers audités dans le cadre du PAVE de la ville de Saintes en 2018



Sources cartographiques : données cartographiques et IGN des services de la ville de Saintes
Données issues du relevé GPS réalisé en 2018

Escalier

- 45 escaliers en 2018
- Des absences de mains-courantes et de bandes d'éveil à la vigilance



4. Les enjeux de la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

➤ **Mise en accessibilité du centre-ville**

- Accès à une ville de proximité
- Axe centre-ville gare



➤ **Evaluation des zones de circulations particulières**

- Mieux signaler le partage de la voirie sur certains secteurs



- **Mise en accessibilité axes piétons radio-concentriques**
 - Aménager des axes piétons reliant des pôles éloignés du centre-ville atteignables en mode piéton
- **Mise en accessibilité des voiries desservants des ERP et IOP faisant l'objet d'un AdAP**
- **Tourisme et handicap et signalétique**



- **Politique du handicap : la dimension handicap comme levier pour une ville plus durable et apaisée pour tous**

Prochaines étapes

- COPIL le 12 décembre 2018
- Finalisation du relevé GPS en janvier 2019
- Chiffrage de la mise en conformité
- Stratégie de mise en accessibilité du périmètre opérationnel
- Concertation sur la stratégie de mise en accessibilité
- Rédaction du rapport final et présentation en février 2019